



**AVIS D'ADOPTION
RÈGLEMENT 1524**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le règlement 1524 intitulé « **RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT VISANT À ÉTABLIR LES TARIFS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2018** » a été adopté lors de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Westmount tenue le 6 août 2018.

L'objet de ce règlement est de modifier le tarif pour un certificat d'occupation pour l'usage périodique du domaine public par un café-terrasse.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Toute personne intéressée peut consulter ce règlement et en obtenir copie au bureau du greffe situé au 4333, rue Sherbrooke Ouest à Westmount pendant les heures d'ouverture.

DONNÉ à Westmount, ce 14 août 2018.

Me Nicole Dobbie
Greffière adjointe de la ville